

Présentation et analyse d'une pratique de travail individualisé dans un lycée de Haute Savoie

Annick Perriollat

professeur de mathématiques au lycée Louis Lachenal

Une première partie de cet article présente l'idée et le fonctionnement d'une action mise en place au lycée Louis Lachenal, à Argonay (Haute Savoie), à la rentrée de septembre 2006 et reconduite en 2007, une seconde partie en dresse un bilan suite à une année de fonctionnement, une troisième partie interroge sur la signification plus profonde et l'avenir de cette action.

I) Présentation

1) Origine de la démarche

Depuis quelques années, il m'arrive régulièrement de dialoguer avec un élève, de façon informelle, entre deux cours, entre deux portes. J'ai plusieurs fois constaté qu'un simple dialogue de quelques minutes peut entraîner pour l'élève des changements importants dans son comportement, dans ses résultats. J'ai pensé nécessaire d'inscrire ces entretiens dans un cadre plus formel. En Avril 2005, j'ai élaboré les premières bases de ce travail. Je les ai rédigées sous forme d'un projet dans le cadre du contrat d'objectif.

2) Ecriture du projet

a) Contenus :

- Travailler au niveau de la seconde.
- Repérer des élèves tout à fait démunis dans leur scolarité, parce que :
 - Le niveau qu'ils ont atteint ne correspond pas aux attentes qu'on exige d'eux.
 - Les méthodes qu'ils ont construites sont

insuffisantes, inefficaces, voire inexistantes et ne leur permettent pas de progresser seuls.

- Devant de telles difficultés, ils ne peuvent plus maintenir une motivation et ils se mettent en situation de démission.
- Ils perdent alors toute confiance en eux et la situation d'apprentissage est totalement bloquée.
- Proposer à ces élèves un travail individuel, ou en tout petit groupe qui permettrait :
 - De donner à chaque élève une réponse à la problématique qui est exactement la sienne.
 - D'établir une relation plus personnalisée, en vue de reconstruire une confiance dans les études.
 - D'accompagner chaque élève dans une démarche qui lui apprendra à travailler.

b) Mise en œuvre

- Mission, pour une (des) personne(s) de l'établissement, d'animer ces séances de travail individualisé, appelées tutorat dans un premier temps.
- Le repérage des élèves peut se faire par l'intermédiaire des professeurs principaux de seconde et des conseillers principaux d'éducation. Soit en classe, soit au cours d'entretien avec des élèves, ils signalent l'existence du tutorat au lycée et le proposent aux élèves susceptibles d'en bénéficier.
- Des séances de travail individuel ou en tout petit groupe peuvent avoir lieu :
 - Dans la journée, aux heures où l'élève n'a pas cours.
 - Dans la plage horaire méridienne.
 - Le soir, lors de l'étude à l'internat.
- Un suivi de l'élève doit alors être engagé, par les professeurs concernés et le tuteur :
 - Pour assurer une continuité dans le travail de l'élève.

- Pour signifier à l'élève que la finalité de cette aide momentanée est de le conduire à une autonomie dans son travail en classe.
- Pour évaluer les résultats de cette prise en charge personnalisée.

3) Fonctionnement de cette action, en 2006-2007

- A la rentrée de Septembre 2006, le proviseur qui avait soutenu ce projet au moment de son élaboration, la conseillère principale d'éducation du niveau seconde très investie dans ce projet et moi, avons présenté cette idée de travail individualisé aux professeurs principaux de seconde.

- Le fonctionnement de ce travail s'est mis en place :

- Chaque professeur d'une classe signale, au fur et à mesure de l'année, les élèves en difficulté au professeur principal de la classe.
- Le professeur principal propose aux élèves concernés ce travail individualisé et vient inscrire l'élève auprès de la conseillère principale d'éducation, niveau seconde. Une liste d'attente est ainsi constituée.
- Le tuteur travaille avec ces élèves. Il les prend en séance, dans l'ordre où ils sont inscrits sur la liste, en général trois pendant une séance d'une heure. Les élèves viennent en moyenne 4 à 5 fois.
- Pendant les séances, le tuteur cherche d'abord à cerner, pour chaque élève, quelle est la principale difficulté et il travaille, avec lui, dans la direction ainsi définie.
- Des contacts réguliers se font entre le tuteur, la conseillère principale d'éducation et le professeur principal, pour évaluer ce travail.

II) Un premier bilan

Au bout d'une année de fonctionnement, en Juin 2007, j'ai cherché à évaluer cette action. J'ai soumis un questionnaire bilan à chaque élève ayant participé à ces séances, et un autre à tous les professeurs principaux de seconde. J'ai regroupé leurs réponses, selon 5 items pour les élèves, 4 items pour les professeurs.

1) Le bilan des élèves

a) Leurs attentes :

- de l'aide / un entretien individuel / des moyens pour progresser / des informations pour changer d'attitude / une ambiance calme, studieuse, un travail plus lent / se préparer à affronter le travail de la semaine / parler à un professeur "que je ne connais pas" / apprendre des méthodes.

b) Des éléments déclencheurs de changements :

- les paroles, les explications motivent / l'ambiance conviviale des séances / le fait que tout le monde est motivé / un professeur à l'écoute / des techniques précises pour être plus attentif.

c) Des actions mises en oeuvre pour progresser :

- des efforts pour améliorer la concentration / des efforts pour écouter / mieux écouter, aux moments les plus importants / davantage de réflexion / approfondissement du travail personnel / efforts d'expression / se mettre dans le cours.

d) Des progrès réalisés grâce à cette action :

- savoir comment procéder dans son travail / meilleure organisation dans son travail / plus grande facilité à se mettre au travail / davantage de confiance en soi ("parce que le prof s'occupe individuellement de moi", "parce que je vois que j'y arrive", "parce que me voir travailler me rassure") / amélioration de la concentration / meilleure participation / acquisition de techniques pour apprendre une leçon (savoir dégager l'essentiel) / meilleure compréhension de ma place dans la classe et à l'école / meilleure motivation (en comprenant ce qui est en jeu, parce que des règles ont été fixées, par un contact individuel « serviable ») / davantage de soin dans la tenue de ses affaires, dans l'écriture / des techniques pour travailler (se repérer dans son livre, s'imprégner de documents, travailler par étapes) / la nécessité de comprendre / j'"ai appris qu'il faut travailler pour réussir" / "j'ai appris qu'il faut être attentif pour comprendre".

e) Des critiques à l'égard de cette forme de travail :

- ça ne convient pas à tout le monde / avoir le questionnaire bilan au début, comme guide de travail / il faudrait moins d'élève dans chaque séance / c'est difficile de maintenir les efforts quand on ne vient plus / on nous aide, mais on ne sait pas à quoi s'attendre.

2) Le bilan des professeurs

a) Sur le principe de l'action :

- L'idée de l'accompagnement des élèves en difficulté est approuvée, qualifiée de très bonne idée, indispensable, très utile, bénéfique sur des questions de méthode, de motivation. Toutefois cette aide ne peut s'adresser à des élèves ayant de très grosses lacunes dans certaines matières.

b) Sur le fonctionnement de l'action :

- Il est reconnu satisfaisant globalement. Mais se pose le problème de l'attente trop longue pour certains élèves. La communication entre tous les intervenants de l'action, perçue comme globalement bonne, doit encore être renforcée.

c) Sur les changements intervenus pour les élèves :

- De façon générale, des progrès sont signalés dans la motivation, l'assurance dans la prise de parole, la participation en classe, la confiance en soi, la responsabilisation vis à vis du travail. Parfois, la relation avec les professeurs a été améliorée. Sur le plan purement scolaire, les progrès ont porté sur l'acquisition de méthode, parfois sur les résultats. Les efforts sont plus sensibles pendant la période où l'élève vient en aide, mais globalement les changements semblent perdurer.

d) Sur les manques de cette action :

- Il faudrait aborder la question des enjeux scolaires : la question de l'orientation en fin de seconde est souvent mal perçue.

Ces bilans semblent montrer que l' action a été bénéfique pour certains élèves. L'attente parfois trop longue pour eux montre en elle-même que le besoin existe. D'autre part, il me semble intéressant de noter qu'elle a permis de mettre en place un travail d'équipe riche et efficace entre professeurs, CPE, et tuteur.

III) La poursuite de cette action : un questionnement.

1) Un constat en chiffres

A la rentrée 2007, cette action s'est largement intensifiée. Les heures hebdomadaires octroyées par le rectorat sont passées de une à six. Elles sont assurées par la conseillère principale d'éducation du niveau "seconde", et moi. De plus, la démarche a été étendue au niveau "première". Le travail d'information et de communication est relayé par la conseillère principale d'éducation du niveau "première". Le travail d'équipe entre les CPE, les professeurs principaux et moi, s'est très nettement intensifié. Les demandes d'élèves deviennent très nombreuses, il nous est actuellement difficile de faire face.

2) Une évolution de ce travail.

Je perçois qu'au fur et à mesure des séances, le contenu des entretiens évolue. Si un travail méthodologique de base reste souvent nécessaire, l'entretien aborde le plus souvent des thèmes plus généraux, concernant la place de l'élève à l'école. L'élève peu à peu comprend mieux qu'il doit agir "intellectuellement" lui-même, que c'est à lui de prendre et de s'approprier le contenu des cours, qu'il doit trouver une "accroche au cours".

Pour illustrer ce propos, j'utilise un fait vécu cette semaine :

A un élève qui s'ennuyait au cours de français, "parce qu'il ne comprend rien et que ça ne sert à rien", j'ai proposé de réfléchir à ce qu'il pourrait trouver, pour lui même, dans ce cours. Il est revenu une semaine plus tard, en disant : "oui, j'ai trouvé, je n'aime pas comme je parle, je parle comme tous les jeunes, langage "msn", et je n'aime pas ça, je vais me servir du cours de français pour enrichir mon vocabulaire, et je parlerai bien"

Il ne s'agit que d'un exemple, mais il traduit, pour moi, le "basculement" nécessaire de l'élève, pour passer de l'attitude passive où il reçoit tout ce qui est dit, à l'appropriation par lui même du travail : il se met en route intellectuellement, il déclenche en lui le processus du travail.

Les façons de faire diffèrent selon les élèves. Mais il me semble aujourd'hui que ces entretiens permettent à certains d'entre eux de réaliser cette phase, qui est primordiale. Elle permet à l'élève d'être au travail, de donner un sens à ce qui est enseigné, de trouver peu à peu des repères dans le monde de l'école.

Actuellement, il est trop tôt pour envisager un bilan de l'action conduite cette année, mais il me semble que les élèves éprouvent une certaine satisfaction vis à vis de cette réflexion sur le travail. Il en découle pour eux une motivation retrouvée.

3) Des interrogations

Je pense que ce travail individualisé permet d'aborder, pour certains élèves, des thèmes qui font obstacle pour eux. Les réflexions ainsi conduites leur permettent d'alléger ou de surmonter les obstacles.

Ce travail est conduit pour l'instant de façon assez intuitive. Il s'avère qu'il touche un aspect important de la scolarité de certains élèves, ce qui m'incite à élargir le plus possible le champ de ma réflexion autour de cette action :

- Ce travail est-il l'interface indispensable entre l'élève et l'institution : quelle est sa place dans l'école d'aujourd'hui ?
- Est-il nécessaire, pour des raisons éthiques par exemple, d'institutionnaliser ce travail ?
- Sur quelles bases théoriques le contenu de ce travail peut-il être défini ?
- Qui, au sein de l'école, peut intervenir dans ce rôle ? Quelle doit être la formation d'un tel intervenant ?
- Existe-t-il des structures dans lesquelles cette réflexion peut être conduite ?